ANNONCES

Première Insertion ..... 10 Cents par ligne
Chaque Insertion subséquente..... 2 " "
Adresses d'affaires .... $6 par année

Des arrangements très faciles et à bon marché seront faits pour l'insertion des Annonces à long terme.

La Rédaction ne sera, en aucun cas, responsable des opinions des Correspondants. Les manuscrits ne sont pas rendus.

Obligé de payer les frais de port sur toutes les gazettes envoyées à la poste, l'abonnement est rigoureusement exigible d'avance.

Le Moniteur Acadien.

ORGANE DES POPULATIONS FRANCAISES DES PROVINCES MARITIMES.

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

Port Affranchi par l'Edi

ABONNEMENT

Une Copie, un An,	$1.50 ;	Six Mois,	$0.75
Clu- de Cinq, "	5.00 ;	"	2.50
Club de Onze, "	10.00 ;	"	5.00

Invariablement payable d'avance par Six Mois

Les Faits de Port sont payés par l'Editeur-Propriétaire

JOUR DE PUBLICATION—JEUDI MATIN

Toutes lettres, correspondances, etc., doivent être adressées à

FERD. ROBIDOUX,
Editeur-Propriétaire.

VOL. XV. Shédiac (Nouveau-Brunswick) —Jeudi, 15 Décembre 1881. No. 24

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr. G. A. Harrison,
SHEDIAC, N. B
Shediac, 1er decembre 1871.

DR. H. E. BOISSY
MEMRAMCOOK, N. B.
Juillet 1880—ac

DR. J. A. LÉGER.
OFFICE :—Dans la bâtisse du Bureau de Poste.
SHEDIAC, N. B.
18 avril 7

DR. LAMOTHE,
BUREAU :
BOUCTOUCHE, N. B.
12 juin 1879.

DR. ED. T. GAUDET,
Main Street, Moncton.
BUREAU EN FACE DU PHOENIX HOTEL.
Ayant reçu les instruments nécessaires pour les opérations des différentes maladies de l'œil, le Dr. Gaudet s'occupera de cette branche d'une manière toute spéciale.—10 déc. 79.

W. J. NORFOLK, M. D.,
Médecin & Chirurgien,
Shédiac, - N. B.
BUREAU : Second Etage du Bloc Poirier.
RÉSIDENCE : Cap Shédiac, ci-devant occupée par Wm. Stevens, Ecr.
On le trouvera à son bureau le jour et le soir, à moins qu'il ne soit absent dans l'exercice de sa profession.

N. A. Landry, L. L. B.,
Avocat,
NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
Shediac, - - N. B.
18 août 1880.

A. D. RICHARD, L.L.B.,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.
DORCHESTER, N. B.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. 9s80

C. RICHARDSON,
Avocat, Solliciteur, Notaire Public.
RICHIBOUCTOU, N. B.
4 Mai '76—12m.

D. L. HANINGTON
PROCUREUR-AVOCAT.
SOLLICITEUR, NOTAIRE PUBLIC, &c., &c.
DORCHESTER, N. B.
19 février '79—

W. W. WELLS,
AVOÇAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.
Bureau : Au-dessus du Bureau de Poste,
DORCHESTER, N. B.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties de la Puissance et des Etats-Unis. 1 juin '79.

Bureaux de loi et de Collection
—DE—
ADAMS & LAWLOR
AVOCATS, NOTAIRES, &c.,
Solliciteurs en Faillites, Biens-Fonds, Agents d'Assurance contre le Feu.
BUREAUX :
A NEWCASTLE ET A BATHURST
M. ADAMS, *Newcastle.*
R. A. LAWLOR, JOHN SIVEWRIGHT, *Bathurst.*
12 mars 78 —

CATHARRE.

Catharre de 25 ans guéri par le Remède contre le Catharre Constitutionnel.
L'écoulement dans la gorge, le Mal de tête, les Douleurs aux épaules, au Dos et aux rognons, et la désorganisation du système, guéris par le Remède du Catharre constitutionnel.
Une toux de 25 ans guérie par le Remède du Catharre Constitutionnel.
Catharre, avec écoulement dans la gorge, causant l'étouffement, l'étourdissement, douleurs aux côtés, et faiblesse des Rognons, soulagé immédiatement. Système renouvelé par un bouteille du Remède du Catharre Constitutionnel. Un homme guéri d'un Catharre de 40 ans par ce Remède. Il avait presque perdu la vue et l'ouïe. Ecoulement dans la gorge, étouffement, Etourdissement, mauvaise haleine guéris par le Remède du Catharre.
Catharre de dix ans avec tous les symptôme de consomption, guéri par moins de 4 bouteilles du Remède du Catharre.
On ne nes mangé, mémoire partie, dérangement d'esprit guéris par le Remède Catharre.
Catharre avec toutes ses suites guéri par 4 bouteilles du Remède du Catharre Constitutionnel.
En vente à la Pharmacie de Shédiac et chez tous les droguistes.

SUCRE.

Recevant aujourd'hui via Halifax, per S.S. 'Austrian' de Glasgow, 5 BARILS
SUCRE ECOSSAIS RAFFINE NO. 1.
Vendu à bon marché par
A. J. BABANG & CO.
1er avril 80.

Farine d'Avoine.

Recevant aujourd'hui :
100 qts. *Farine fraiche moulue de choix*
(Rockwood.)
Vendus à bon marché par
A. J. BABANG & CO
Moncton, 1er avril 80

Thés ! Thés !

Recevant aujourd'hui via Halifax, per S. 'Circassian,' de Londres,
30 *Demi-Caisses de Congou de choix de* la nouvelle saison.—Vendu à bon marché par
A. J. BABANG & CO.
Moncton, Vril

ADRESSES D'AFFAIRES

BRASSERIE FOYLE.
MAISONS DE MALT ET DISTILLERIE.
Manufacturiers de XX & XXX Ales et Brown Stout Porter.
Importateurs de RUM de fine saveur, BRANDIES, VINS, etc.
P. & J. O'MULLIN, - Halifax, Nouvelle-Ecosse.

T. William Bell & Co.,
Importateurs directs de
Vins, Liqueurs, Thes, Cigars, &c., &c.
Bureau et entrepôt :
Ferguson's Block, Dock St., St. John, N. B.
Les commandes des marchands de la campagne par la malle ou autrement sont promptement exécutées aux plus bas prix du marché.

F. A. JONES,
Painsec, [sur l'Intercolonial,]
MANUFACTURIER DE
BOIS DE PIN, PRUCHE, EPINETTE ET BOIS FRANC,
Fonds de Barils, Bois séché à la vapeur, Planchers et Planches à doubler embouvetées, bardeaux, planches pour faire des Boîtes à Homard et à Savon.
Toute Commande promptement ponctuellement exécutée.
20 août 1879—

Farine de Blé d'Inde.

Recevant aujourd'hui par l'I. C. R:
250 qts K. D. FARINE DE CHOIX.
Vendu à bon marché par
A. J. BABANG & CO
Moncton. 1er avril 1880

Fleur.

Recevant aujourd'hui :
100 Qts FLORENCE, supérieure de choix,
Pour arriver :
200 Qts FLORENCE, supérieure de choix,
200 Qts PEERLESS, " "
Vendu à bon marché au commerce par
Moncton, 1er avril A. J. BABANG & CO

Montres Horloges
BIJOUTERIES !
Ans. M. Legere,
ORFEVRE-BIJOUTIER,
SHEDIAC, N. B.

Montres, Horloges, Chaines, Bijouteries
Réparages de toute sorte à bon marché.

Moulins a Coudre
Singer Américain et Osborne.
Le soussigné étant nommé agent de ces deux Manufactures de Moulins à coudre de première classe, invite les personnes ayant besoin d'une Machine sûre et faisant de l'ouvrage de choix à venir voir ces moulins et prendre connaissance des prix et conditions. ANS. M. LEGERE.
Shédiac, 22 décembre 1880.

LA CHAUX DE DRURY COVE
de MM. Jewett & Co.,
est garantie par cette
Copie de Certificat.
ST-JEAN, N. B., 23 avril 1878.
NOUS, les entrepreneurs et maçons soussignés de St-Jean, N.-B., certifions par les présentes qu'à notre opinion la Chaux appelée communément CHAUX DE DRURY COVE, est toute aussi bonne sous tous les rapports que celles connues par les noms de Greenhead, Morrow, ou aucune autre Chaux manufacturée dans cette province.
Signée par
C. F. TILLEY,
THOS. SULLIVAN,
G. A. BOLTON,
JOHN M. REDFERN,
M. FLOOD & SONS,
P. HALPIN,
JOHN M. McDERMOTT.
Harding & Hatheway, seuls agents,
ST. JEAN, N. B,

AVIS.

TOUS ceux qui me doivent sont par le présent notifiés que mes livres de Comptes sont placés entre les mains de W. J. GILBERT, avocat, de Shédiac, pour collection.
A. RENAUD.
Bouctouche, 5 juillet 1880.—ac

Marchandises Sèches

Le meilleur Stock et le mieux assorti de Marchandises Sèches de goût et d'étape de Moncton !
Prix plus bas que les plus bas !
Chaussons, Mitaines, Etoffe du pays, Chemises, Toile, achetés au plus haut prix !
Toujours un ou plusieurs commis français pour vous servir !
On épargnera son argent en achetant ici au lieu d'acheter ailleurs, comme on s'en apercevra en faisant l'essai.
En face du Bureau de Poste, Grand'Rue.
J. FLANAGAN.
Moncton, 24 janvier 1881.

Ecorce au Comptant !

JE paierai maintenant A RGENT COMPTANT toute l'ECORCE DE MARNIER que je pourrai avoir, et il me faudra de DEUX A TROIS CENTS CORDES d'ECORCE NOUVELLE l'été prochain. J'avancerai de la HARNAIS et des CHAUSSURES à des personnes sûres fiables.
JAMES R. AYER,
SACKVILLE, N. B.
24 mars 1881.—ac

DES BLANCS DE COMPTES POUR Secrétaires de Syndics d'Ecoles à vendre à ce Bureau.

ADRESSES D'AFFAIRES

JAMES KAY,
AVOCAT, NOTAIRE, ETC.
Bureau, Bâtisse Tait, vis a vis le Bloc Poirier.
Agence d'Assurance Generale
Compagnies d'Assurance contre les Accidents, sur la Vie et contre le Feu, représentées.
BUREAUX :—Bâtisse en brique de Nicholson, coin de Church et Main Streets, Moncton.
Propriétés de fermes assurées a bas prix.
J. McC. SNOW, Agent.
10 déc. '79—1a

Facterie de Chaussures
DE SACKVILLE
DEPUIS que j'ai adopté le système de marquer mon nom sur TOUTES mes Chaussures, je m'aperçois que les commandes augmentent rapidement. A ceux qui ont besoin de Chaussures, je dirai : Essayez les miennes, et assurez-vous que mon nom soit au complet sur le fond de chaque paire.
ABNER SMITH.
20 novembre 77—3m

D. MAGEE & Cie.,
MANUFACTURIERS EN GROS DE
CHAPEAUX CASQUES ET PELLETERIES.
51, KING STREET,
ST. JEAN, N. B.
D. MAGEE M F MANKS
mai 20 '72—ac
SHEDIAC.
Prompte attention accordée aux affaires.
25 nov. 1880—ua

VERITES
AMERS DE HOUBLON
UNE MEDECINE, PAS UN BREUVAGE
contiennent
Houblon, Buchu, Mandragore et Pissenlits,
DES LES PLUS PURES ET LES MEILLEURES QUALITÉS MEDICALES DES AUTRES AMERS.
ILS GUERISSENT
Tous les Maux d'Estomac, d'Intestins, du Sang, du Foie, des Rognons et des Organes Urinaires, la Nervosité, l'Insomnie, les Maladies des Femmes, et l'IVROGNERIE.
$1,000 ER on a sront payés pour chaque cas qu'ils ne guériront ou n'aideront pas, ou pour tout ce qu'on y trouvera d'impur ou d'injurieux. Demandez à votre droguiste les Amers de Houblon et les livres gratuits et prenez-en avant le coucher, pas d'autre.
Le remède contre la Toux et l'Antidouleur de Houblon est le meilleur marché et le plus sûr.
En vente chez tous les droguistes et à la Pharmacie de Shédiac.

AUX ACHETEURS
DE FARINE.

Nous venons de conclure des arrangements avec quatre moulins d'Ontario qui nous permettent d'offrir en vente les farine suivantes, délivrées à n'importe quel endroit des provinces maritimes, soit via Boston et par eau, ou via l'Intercolonial et les chemins de fer de l'ouest
La 'HAXAL' (Walzen)
La 'IVORY' (Elephant)
Watts' 'SUPEDLATIVE;'
" 'CROWN;'
" 'CHOICE;'
" 'FANCY;'
Pewes' 'EXCEL;'
" 'ARKONA;'
" 'SNOWFLAKE;'
" 'BEACONSFIELD;'
" 'ROSEBANK;'
" 'MAYFLOWER;'
PAIEMENT—Chèque sur le meunier, à vue ou trente jours, directs sur les acheteurs, ou, si l'on préfère, nous ferons les chèques. QUANTITÉ—Chargements de char seulement. Des chars mêlés de farine de Watts' ou plewes peuvent être expédiés ; aussi, des demi-quarts de Patent ou Superior, et, parfois, quelques quarts de fallots, orge et farine d'avoine. QUALITÉ—Nous tenons le "Minnesota Best," dont le meunier offre $100 de récompense pour toute farine égale à icelle. "Walzen" est la Hazall canadienne originale, et est égale à n'importe quelle farine faite au Canada. La "Ivory" (Eléphant) a couleur et force tout ensemble, et donnera satisfaction complète. Les farines faites par MM. Plewes et Watts' sont trop connues pour avoir besoin de recommandation. Nous demandons aux commerçants de farine de donner à l'Agent Maritime la préférence sur les maisons du Haut-Canada. Nous garantissons ce que nous vendons, et en cas de différend, nous sommes près pour rendre les arrangements faciles.
Nous sommes les seuls agents pour toutes les ARTICLES EN CONSERVE faits par MM. Hogg & Cie, soit à New Mills, Fredericton, ou à la factorie de St. Jean.
HARDING & HATHEWAY,
17 et 18 SOUTH WHARF,
ST. JEAN, N. B.
Agents pour la chaux Drury Cove et South Bay.
11 mai '81—

Terres à Vendre.

Une chance extraordinaire pour ceux qui veulent acheter.
Le soussigné offre plusieurs belles terres, munies de maisons, granges et autres dépendances, et situées à la Petite Rivière Bouctouche et dans les environs. Elles sont en grande partie défrichées et à la charrue, et de qualité supérieure. Deux qui ont en vue de s'acquérir un bien sériraient leur propre intérêt en venant me voir. Pour les prix et les conditions s'adresser à
A. RENAUD.
Petite Rivière Bouctouche, comté de Kent,
14 sept. 1880—ac

ON DEMANDE UNE FILLE
capable de faire le lavage et en général l'ouvrage d'une maison. S'adresser à
MRS E. G. SCOVIL,
Cold Brook P. O.,
St. John, N. B.
22 juin 1881.

Grandeur et misère de l'homme.

Suite.)

Nous avons vu dans la dernière dissertation, combien il importe de donner à la jeunesse une saine et forte instruction ; car nous avons démontré que sans l'éducation et surtout sans l'instruction, il est impossible à l'homme d'atteindre sa véritable grandeur.

La naissance de l'homme s'explique par ces mots : Le voilà, gisant à terre, nu, pieds et poings liés. Il gémit ; on l'emmaillotte, on l'enchaîne, on commerce sa vie par des supplices.

Les animaux n'entrent point dans leurs écuries sous de si cruels auspices Aucun d'eux n'a reçu une existence aussi fragile que l'homme, aucun ne conserve un orgueil aussi démesuré dans l'abjection ; aucun n'a la superstition, l'avarice, la folie, l'ambition et toutes ses furies en partage. C'est par ces rigoureux sacrifices que nous avons acheté la raison et l'empire du monde, présents souvent funestes à notre bonheur et à notre repos ; et on ne peut pas dire si la nature s'est montrée envers nous plus généreuses par ses dons ou marâtre plus inexorable par le prix qu'elle en exige. Si l'homme n'est qu'un instrument nécessaire dans le système de vie, tout ce qui existe n'est donc pas formé pour son bonheur..... et il serait également faux de prétendre que les sujets furent formés exprès pour le souverain, et que toute la nature ait été créée exclusivement pour l'homme. La mouche qui l'insulte, le ver qui dévore ses entrailles, le vil insecte dont il est la proie, sont ils nés pour le servir ?

Pour être élevés au premier rang, nous ne sommes pas à l'abri des lois de la nature ; elle n'a fait aucune exception ; elle n'a mis aucune distinction entre tous les individus, et les rois et les bergers naissent et meurent comme les fleurs et les animaux. L'homme physique... n'est donc pour elle qu'un peu de matière organisée, qu'elle change et transforme à son gré ; qu'elle fait croître, engendrer et périr tour à tour. Ce n'est pas l'homme qui règne sur la terre, ce sont les lois de la nature dont il n'est que l'interprète et le dépositaire : il tient d'elle seule l'empire de vie et de mort sur l'animal et la plante, mais il est lui-même assujetti à ces lois terribles, irrévocables : il en est le premier esclave ; et toute la puissance de la terre, toute la force du genre humain ne peuvent l'empêcher de s'y soumettre.

L'homme ne peut rien sur le produit de la création, il ne peut rien sur le mouvement des corps célestes, sur les révolutions de ce globe qu'il habite ; il ne peut rien sur les animaux, sur les végétaux, les minéraux en général, il ne peut rien sur les espèces ; il ne peut que sur les individus, car les espèces et la matière en bloc appartiennent à la nature, ou plutôt la constituent : tout se passe, se suit, se succède se renouvelle et se meut par une puissance irrésistible. L'homme entraîné lui-même par le torrent des temps, ne peut rien pour sa propre durée ; lié par son corps à la matière, enveloppé par le tourbillon des êtres, il est forcé de subir la loi commune, il obéit à la même puissance : la Puissance Divine, et, comme tout le reste, il naît, croît et périt.

Tel est l'homme physique, c'est-à-dire l'homme considéré uniquement comme corps organique ; mais si nous envisageons l'homme spirituel, c'est à dire l'homme créé à l'image de Dieu même, c'est alors seulement que nous comprendrons réellement l'homme, et que nous aurons raison de nous considérer comme les rois de la création, ayant pour sujets tous les êtres créés par le roi des rois ; par le Dieu Créateur, Sauveur et Protecteur du genre humain.

A. L....

LA SITUATION.

Dans le cours d'un article remarquable, la *Minerve* établit clairement que le fanatisme anglais a joué son rôle dans la dernière lutte.

La *Minerve* déplore cet écart de nos concitoyens et oppose à cette partialité la franchise et la loyauté de nos compatriotes canadiens français :

A tous nous disons avec franchise et très-haut :

"La province française de Québec est loin de manquer de sens politique. Dans le passé, nous avons fourni les plus forts éléments à votre succès ; sans nous, auriez-vous pu accomplir tout ce que vous avez pu accomplir."

Lafontaine a fait Baldwin. Morin a fait Hincks. Cartier a fait Macdonald. C'est à dire que les Canadiens français ont toujours formé le principal appui du parti libéral conservateur.

Nous sommes sans prétention, et nous n'avons jamais hésité à reconnaître le mérite chez nos compatriotes d'autres origines. Pour nous les Baldwin, et surtout les Macdonald étaient des hommes supérieurs, et nous les avons suivis avec enthousiasme sans nous occuper que leur langue et leur religion différât de notre langue et de notre religion.

Malheureusement, il n'en a pas toujours été ainsi parmi une certaine classe de compatriotes. Lorsque M. Joly est arrivé au pouvoir les sympathies politiques ont, jugé à propos de faire passer la religion avant le mérite. Nous rendons un hommage sincère à ceux qui se sont mis au dessus de ces idées mesquines. Les anglais d'élite ont méprisé ces distinctions ; mais la masse des gens qui ne réfléchissent pas a suivi d'autres penchants et a révélé une partialité pénible.

Notre confrère observe plus loin qu'il ne fait pas ces réflexions en guise de représailles mais il croit de son devoir de tirer de la situation un argument utile pour rétablir l'entente entre les esprits.

Nous voulons tout simplement dire à nos compatriotes anglais : "Voyez-donc à quoi nous mènera vos récriminations. Vous voulez nous réunir contre notre influence à quoi bon ? Nous sommes si peu agressifs et d'une nature si généreuse que vous n'avez jamais rien eu à craindre de nous. Nous ne savons pas ce que c'est que l'exclusivisme de races. Mais quand vous vous entendez pour nous chasser de notre propre maison, il nous faut bien songer à la réunion de toutes nos forces. Et voilà pourquoi nous nous sommes montrés unis. Voilà pourquoi, forcés de nous protéger, nous allons implanter des banques puissantes, des compagnies à grands capitaux, de fortes maisons de commerce pour poursuivre les affaires que nous avons assez d'intelligence pour comprendre, mais pour le développement desquelles vous nous refusez votre secours efficace."

Nous ignorons en quelle part, on prendra nos paroles ; nous souhaitons que l'on puisse apprécier la sincérité avec laquelle nous les disons. Nous voudrions faire cesser cette défiance qui a envahi les esprits ; nous voudrions voir disparaître cette opposition systématique que l'on a réussi à monter contre l'élément français de cette province. Nous voudrions que nos compatriotes anglais qui ont pour eux la fortune et la position ne fissent pas sentir aux Canadiens Français que ceux-ci ne sont pas tout à fait libres et tout à fait chez eux, sous le régime britannique ; car le jour où l'on réussirait à faire croire à la masse de notre population que son extrême loyauté à la couronne anglaise est si mal reconnue, et qu'il y a une distinction à faire entre un sujet anglais de race française et un sujet anglais d'une autre race, on verrait le mouvement de l'indépendance suivre la même marche que le mouvement conservateur de vendredi dernier.

MACHINE INFERNALE.

Montréal n'a plus rien à envier aux autres villes sous le rapport des évènements à sensation et des tentatives criminelles. Nos lecteurs apprendront sans doute avec surprise et peut-être avec incrédulité qu'une machine infernale vient d'être trouvée près du Palais de-justice La chose est parfaitement vraie cependant, et ceux qui auraient des doutes sont libres d'aller examiner au poste central de la police le terrible engin de destruction, qui était destiné croit on, à faire sauter le Palait de Justice.

Samedi après midi, un citoyen qui se rendait à sa demeure en passant par le Champ-de-Mars, en arrière du Palais-de-justice, aperçut au dedans de la cour de cet édifice, près de la cloture de fer, une boîte de zinc mesurant environ dix pouces de longueur, cinq de hauteur et quatre de largeur. Il passa le bras à travers les barreaux, attira la boîte à lui, et ne soupçonnant aucunement ce qu'elle contenait, la mit sous son bras et se dirigea vers le poste central de la police, situé, comme l'on sait, à quelques pas de là.

En route, il rencontra l'argent de police Gladu et lui remit l'objet. Celui-ci le porta au poste et allait le reléguer avec les autres articles trouvés par la police, lorsque le constable Clarke, un vieux soldat qui servi dans les ingénieurs royaux en Angleterre, frappé de l'aspect curieux et du poids considérable 10 lbs de cette boîte, soupçonna que c'était une machine infernale et le declara à ses collègues.

Ceux ci n'osèrent d'abord pas croire à une pareille hypothèse, mais le ton convaincu de Clarke ne fut pas de nature à les rassurer. Ce dernier ouvrit la boîte avec précaution et tous les officiers de police présents apercurent avec consternation dans l'intérieur un mécanisme en mouvement. Ce mécanisme ressemblait à celui d'une horloge et paraissait destiné, à faire tomber sur un bloc de six livres de dynamite un marteau tout à fait semblable au chien d'un fusil. La première chose qu'on s'empressa de faire fut d'arrêter le mouvement du mécanisme, car le ressort monté qui le faisait fonctionner n'aurait peut-être pas tardé à envoyer dans l'éternité les curieux qui se pressaient autour de la boîte. Puis on examina plus minutieusement l'objet. Il avait la dimension que nous avons donnée plus haut, pesait environ dix livres et contenait six livres de dynamite. L'explosion d'un pareil engin aurait sans aucun doute eu les résultats les plus désastreux.

La machine parait être de fabrique américaine ou allemande. Elle a été placée en lieu sûr par la police.

Les agents secrets ont fait des recherches depuis hier au matin dans le but de découvrir les auteurs de ce complot infernal et inexplicable. Jusqu'ici leurs efforts ont été sans résultat, ou du moins, ils n'ont pas cru devoir le faire connaître.

Cette singulière découverte d'une machine infernale a naturellement donné lieu à un grand nombre de suppositions. Quelques personnes expriment l'opinion que les féniens sont au fond de l'affaire, vu les menaces de leur chef O'Donovan Rossa contre toutes les institutions publiques anglaises ; d'autres rattachent ce complot à la tentative d'incendier l'hôtel Albion, faite ces jours derniers. Voir Chronique Montréal. D'autres encore disent tout bas qu'on a peut-être voulu faire disparaître les urnes électorales de Montréal ouest, et s'appuient sur le fait que la boîte a été trouvée juste en arrière du bureau de M. Ryland, le président d'élection pour cette division. Mais ce ne sont là que des hypothèses sans aucune importance et l'on devra attendre de la police seule l'explication de la mystérieuse affaire.

Les recherches seront nombreuses et actives.

Encore une machine infernale.—Un détectif a trouvé encore hier au pied du mur du palais de justice de Montréal, une seconde machine infernale.

Cette machine avait fait une explosion partielle. Examen fait, on a constaté que la machine infernale avait été chargée avec de la nitro-glycérine.

La nitro-glycérine trouvée dans la deuxième machine infernale avait été gelée et ne pouvait pas causer plus de dégâts qu'une égale quantité de poudre à canon. Elle avait dû être préparée par une main novice.

Il n'y a qu'une seule manufacture de dynamite et de nitro-glycérine dans la Puissance et il est certain que cette composition n'y a pas été préparee.

En examinant les fragments de la machine infernale on est venu à la conclusion que l'auteur de la tentative criminelle avait chargé le tube conducteur avec de la poudre à canon, et que cette poudre seule avait fait explosion en brisant le tube de fer et les flancs de la boîte de tôle.

M. Paradis a donné ordre à la police de faire des perquisitions autour du palais de justice pour s'assurer s'il n'y a pas encore quelques autres machines infernales.

La découverte de la deuxième machine a créé dans le public une profonde sensation. Toutes les recherches de la police pour trouver les coupables sont restées infructueuses jusqu'aujourd'hui et le plus grand mystère enveloppe encore cette ténébreuse affaire. Espérons que la justice réussira à atteindre les auteurs de cette infernale et lâche tentative.

LES OISEAUX.

Dieu a créé les oiseaux pour protéger les moissons, les légumes, les arbres, les fruits, contre les ravages des insectes. Chaque oiseau mort, ce sont des millions d'insectes sauvés, et les millions d'insectes amènent la famine. La disette de 1853 a été causée par de petits moucherons jaunes, les cecidomyies du froment. Ces moucherons apparaissent pendant une soirée de printemps ; ils voltigent par millions sur les blés, s'abattent sur les épis en fleurs, et déposent par milliards leurs œufs imperceptibles. De chaque œuf sort un ver presque invisible, qui, après avoir sucé la séve du blé, sert de l'épi, et s'enfonce en terre pour en sortir au printemps suivant à l'état d'insecte parfait. Quand au printemps, le moucheron jaune s'abat sur les récoltes, il en détruit la moitié.

L'homme est impuissant contre les chenilles, les charançons, le hanneton, qui détruisent les grains, les pommes, les poires, les olives, les fleurs des jardins, les fruits des vergers. L'homme est impuissant contre le négril qui détruit la luzerne, contre les petits coléoptères qui détruisent le colza, contre la pyrale et le coupe bourgeons qui détruisent la vigne, les arbres, contre les chenilles grises qui détruisent le chou et la betterave, contre le hanneton et le ver blanc qui détruisent tout. L'oiseau seul peut arrêter la reproduction indéfinie de l'insecte. Celui qui protège l'oiseau travaille à écarter la famine. Celui qui tue un petit oiseau contribue à rendre le pain plus cher.

LA CONSIGNE.—Un colonel avait interdit l'attaque des basses-cours.

Or, un jour, le colonel, en se promenant, à l'oreille frappée par un bruit guttural, qu'il reconnaît aussitôt pour le dernier soupir d'une poule étranglée par une main expérimentée.

Il se retourne et apperçoit un vieux hussard en train de glisser le corps du délit dans sa sabretache.

—Hussard, s'écrie-t-il, avancez à l'ordre !

—Me voici, mon colonel, dit celui-ci en mettant une main à son colback et en appuyant l'autre sur la tête de sa victime.

—Pourquoi avez-vous tordu le cou à cette poule ?

—Mon colonel, elle m'a provoqué en me regardant d'un air insolent...Et quand il s'agit de faire respecter l'uniforme du régiment..

Le colonel se mord les lèvres pour réprimer un violent éclat de rire.

—Allons, passe pour cette fois, mais n'y revenez plus, hussard !

—Mon colonel..

—Désormais, quand vous rencontrerez des poules, je vous ordonne de baisser les yeux.

Le président Arthur a communiqué son message, au Congrès des Etats-Unis. Après avoir parlé en termes bien sentis, de la mort de son prédécesseur, il félicite la république sur les relations amicales avec toutes les nations étrangères. La convention concernant le bi-métallisme, qui a signé à Paris, est l'objet d'une mention ainsi que la question de la propriété littéraire.

Il ne voit pas de possibilité d'adopter une loi, pendant la présente session, pour changer le système qui prévaut actuellement touchant la propriété littéraire ; car il croit que les membres du Congrès, la plupart du moins, hésiteront d'ici à longtemps à faire un changement qui aurait probablement pour résultat d'augmenter le prix des livres.

Le président recommande l'adoption d'un code national de signaux pour prévenir les collisions en mer.

La question hygiénique, les importations et les exportations, le revenu de l'intérieur, l'administration des postes, sont des questions qui ont occupé l'attention du président et le message les développe longuement.

—Il paraît qu'une terrible épidémie fait des ravages, en ce moment, dans les cantons de Garthby et South Ham, comté de Rickmond, et que jusqu'ici tout effort a été inutile pour soulager les victimes.

Le patient est parfois attaqué si soudainement qu'aussitôt il tombe sans connaissance. Les symptômes de la maladie sont ceux de la diphthérie. La plupart de ceux qui approchent prennent la maladie. Il en résulte une terreur telle que chacun reste chez soi, et qu'on n'ose pas même s'approcher pour affaires.

—*Journal de Québec.*

—On annonce l'apparition d'un nouveau journal qui serait l'organe diplomatique du Saint Siége. Le Vatican ne prendrait cependant aucune responsabilité directe dans la rédaction de la nouvelle feuille qui prendra le titre le *Journal de Rome* et paraîtra le 1er décembre. Ce sera une feuille d'une physionomie tout à fait moderne.

On affirme que le Pape en est très content : d'ailleurs, le Saint Père avait adressé deux rescrits à ce sujet au marquis de Baviera pour l'encourager à fonder ce journal. Le nom du directeur de l'*Osservatore romano* est une garantie pour les catholiques. Ce ne sera pas une feuille catholique-libérale ; elle sera identique, dans ses principes, à l'*Osservatore* et à la *Voce* ; mais la forme sera plus intéressante, plus variée, plus amusante.

CARTES DE ROSAIRE A VENDRE A CE BUREAU.